

Euroclassement : un accompagnement sur mesure



Comportement au feu

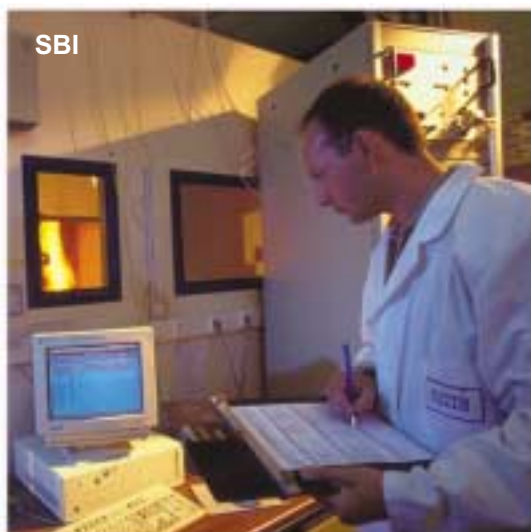
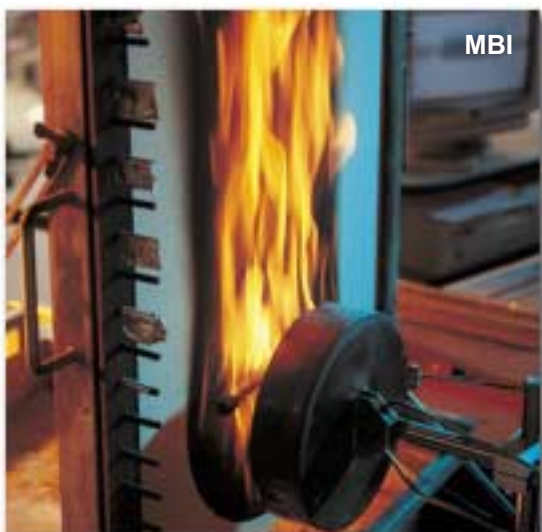
Évaluer la contribution des matériaux au développement d'un feu facilite la mise au point des produits et accélère leur commercialisation.

Le LNE propose aux entreprises un accompagnement sur mesure, en recourant à deux équipements :

- un de prétest : Medium Burning Item (MBI),
- et un de validation officielle de l'euro-classe : Single Burning Item (SBI).

Les services à la carte

Option 1 Développement de produits	Option 2 Évaluation Certification	Option 3 Surveillance de production
Medium Burning Item	Medium Burning Item + Single Burning Item	Medium Burning Item
ISO 21367	EN 13823	



Développer un nouveau produit

Comparer, en testant sur le MBI selon la norme ISO 21367, les différentes formulations de matériaux à envisager pour leurs nouveaux produits (nombre de composants, présence ou absence d'additifs spécifiques, assemblages complexes ou non...), permet aux **fabricants** de sélectionner, **au plus tôt et à moindre coût**, la meilleure d'entre elles au regard de l'euroclassement qu'ils souhaitent obtenir.

Évaluer, corriger et certifier un produit

Comparer, en testant sur le MBI selon la norme ISO 21367, les configurations et/ou modes d'assemblages à envisager pour leurs produits (épaisseur, densité, joints, mode de fixations, présence d'une lame d'air en face arrière, orientation du produit...), permet aux **transformateurs** et aux **assembleurs** de valider **plus rapidement** leurs choix, ou de les corriger le cas échéant, au regard de l'euroclassement qu'ils souhaitent obtenir. Ainsi, seuls les meilleurs produits nécessitent d'être testés selon la norme officielle EN 13828 (SBI) en vue de leur certification.

Surveiller la production

Réaliser périodiquement à l'aide du MBI des tests sur des échantillons prélevés en cours de production, permet aux **industriels** de s'assurer à moindre coût du **maintien** de l'euroclasse et de répondre ainsi à l'exigence de surveillance de la directive Produits de construction.

Industriels concernés

- Assembleurs
- Fabricants de matériaux : produits de synthèse, matériaux composites, dérivés de bois, stratifiés décoratifs, isolants, revêtements muraux
- Fabricants de produits finis
- Syndicats professionnels
- Laboratoires de R&D

Les avantages du MBI

- Élaborer, évaluer et comparer les produits avec plus de souplesse et à un coût d'essai trois fois moins élevé que sur le SBI.
- Optimiser les coûts de préparation et de transport des échantillons avec des éprouvettes planes de taille réduite (70 cm x 50 cm) en lieu et place d'éprouvettes tridimensionnelles de grande taille (150 cm x 100 cm x 50 cm).

Pourquoi choisir le LNE

- Pour le professionnalisme de son équipe d'experts en sécurité incendie, confirmée et reconnue (accréditation COFRAC et notification pour la directive Produits de construction).
- Pour son dynamisme en terme de communication vers les professionnels au travers de journées d'information technique destinées à faire le point sur les normes, la réglementation, les nouvelles méthodes et les nouveaux moyens d'essais.

Contacts

Responsable des activités Essais Feu Réglementaires

Valérie RUMBAU

Tél. : 01 30 69 10 01

E-mail : valerie.rumbau@lne.fr

Laboratoire national de métrologie et d'essais

29, avenue Roger Hennequin

78197 Trappes Cedex

Tél. : 01 30 69 10 00

Fax : 01 30 69 12 34

Pour poser vos autres questions :

adresse électronique générique : Firedept@lne.fr

